

**Pour La France
et le GRAND DUCHE DE LUXEMBOURG**

**Instructions générales pour les personnes
responsables étrangères du PAU**

Enlogement : lundi 20 juin 2022

Lâcher : vendredi 24 juin 2022

Limitation : **Plus de limitation !!!**

Participation : tous les pigeons, sans aucune exception, participent au concours international ; il y a un doublage femelles € 0,25

Attention : les femelles participent d'abord au concours général, avant d'être inscrites au concours des femelles.

Distance minimale pour participer au concours : **730 Km.**

Coordonnées du lieu de lâcher: **431830.0 N / -001905.0 W**

Neutralisations:

vendredi 24/06	5h00	23h00
samedi 25/06	5h00	23h00
dimanche 26/06	5h01	23h00
lundi 27/06	5h01	23h00
mardi 28/06	5h02	23h00
mercredi 29/06	5h02	22h59

Garanties: NOUVEAU !

- Utilisation des bordereaux d'enjeux Internationaux
- Mention obligatoire des coordonnées et de la distance
- **CONCOURS INTERNATIONAL GARANTIE POULAGE
MIN. 2 PIGEONS - MISE N° 11 - POULAGE N° 10**

Bagues :

- Avec des constatations électroniques plus bague en caoutchouc.
- tous les pigeons qui jouent pas électronique doivent être munis de deux bagues en caoutchouc portant le même numéro.

Chaque patte portera une bague avec des constateurs.

- Les bagues **ne sont pas** fournies par « La Colombe Joyeuse ».

Résultat : NOUVEAU !

- 8 Euro – Internationale – Nationale (Belgique) – Femelles
- Résultat imprimé – envoi par la poste
- **Bien mentionner sur le bordereaux d'enjeu si vous voulez le résultat**

Paniers :

- en parfait état, propres, plombés.
- **MAX. 18 pigeons par panier**
- Chaque panier portera une **étiquette : PAU 2022**
- Ces étiquettes mentionnent le nombre de paniers (les incomplets y compris), le nr. du panier et **le nom du bureau d'enlogement** (à compléter de manière bien lisible s.v.p.). Sur les paniers incomplets, on mentionnera **le nombre des pigeons et leur sexe.**

Le responsable communiquera le plus vite possible, le nombre de pigeons enlogés pour son pays à **DATATECHNOLOGY:**
Tel.0032 56/ 77.26.00 / 0032 56/ 77.25.00
Fax: 0032 56/77.26.01
e-mail : datatechnology@skynet.be

Chaque local remettra au convoyeur, sous pli fermé, une liste PAR PANIER reprenant les numéros matricule des pigeons enlogés dans chaque panier P.ex. Panier 1/10 (pour un total de 10 paniers dont celui – ci porte le nr° 1) avec mention des 18 numéros matricule des pigeons enlogés dans ce panier.

LE FORMULAIRE DE VACCINATION CONTRE LA PARAMIXOVIROSE destiné aux autorités françaises doit être rempli et remis au ramasseur des pigeons.

Les Bulletins d'inscriptions seront envoyés le lendemain à
DATATECHNOLOGY
Vichtsesteenweg 173 – B-8540 DEERLIJK
datatechnology@skynet.be

ANNONCES TELEPHONIQUES VIA DATATECHNOLOGY.

Le responsable de chaque pays étranger, communiquera à Datatechnology

Premier pigeon annoncé dans le 15 minutes !

Après dans le 30 minutes !

Tel. : 0032 56 77 26.00 OU 0032 56 77 25 00 Fax 0032 56 77 26 01

Email : datatechnology@skynet.be

dans le plus bref délai, les premiers pigeons annoncées
(en tenant compte des différentes distances)

!! DOCUMENTS DE CONSTATATIONS VIA DATATECHNOLOGY !!

Les bulletins de constatations ou listings seront envoyés à

Datatechnology !!

Vichtesteenweg 173 – B- 8540 DEERLIJK

Email: datatechnology@skynet.be

Après la clôture du délai de réclamation pour le résultat international, le responsable de chaque pays recevra un décompte. Le solde sera versé dans un délai de 15 jours au compte de « La Colombe Joyeuse » :

LA COLOMBE JOYEUSE AXA : BE68-7512-0668-7034

Mise pour frais : **€ 5,95 par pigeon** seront facturés

Ces € 5,95 couvrent :

- les frais pour port
- résultat digital

Dans le décompte, « La colombe joyeuse » portera € 5,95 par pigeon en compte + **€ 8 pour l'expédition du résultat international.**

Le même décompte accordera € 0,65 par pigeon pour frais locaux.

Règlements: Règlement Sportif National : intégralement d'application

Communications spécifiques pour les différents pays :

Pour la France:

Mr. Beaujean prendra contact avec le Convoyeur MAERTENS pour le ramassage des pigeons.

Pour la Grande Duché de Luxembourg :

Responsable: la FED. COLOMB. LUXEMB.

Secrétaire: Mr René MULLER,
11, rue du Knapp
L – 7462 MOESDORF